

*Travaux de la Chambre*

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, nous aurions volontiers accepté d'adopter sans débat la motion présentée par le député de Kingston et les Îles (M<sup>lle</sup> MacDonald), mais, comme quelqu'un a suggéré une consultation, nous serions heureux d'y prendre part. C'est sans aucune hésitation que je dis maintenant qu'à notre avis, cependant, il faudrait faire mener une enquête sur l'affaire par le comité plutôt que de tenir un débat à cette étape en Chambre.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, nous appuyons la suggestion d'une réunion des «house leaders», de préférence à un débat, pour vider cette question au plus tôt, parce que tous les députés sont bien d'avis que les policiers, comme vous l'avez si bien dit tantôt, ne doivent pas avoir accès à nos bureaux à notre insu, à n'importe quel moment, bref, quand bon leur semble, mais qu'ils aient autorité pour le faire quand ils le font. Alors, nous appuyons fortement cette réunion des «house leaders» pour que des consultations aient lieu le plus tôt possible.

[Traduction]

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, si vous m'accordez quelques secondes, je pourrai peut-être proposer que l'honorable représentante de Kingston et les Îles (M<sup>lle</sup> MacDonald) soit invitée à s'entretenir avec les leaders de la Chambre lorsqu'ils aborderont cette question.

**M. l'Orateur:** Comme je vois l'affaire, si la présidence constatait qu'il y a là à prime abord une question de privilège, cette motion serait présentée plus tard à la suite des entretiens dont on a parlé, des consultations avec les leaders à la Chambre, l'honorable représentante de Kingston et les Îles et la présidence, après quoi on pourrait en arriver à une entente afin de mettre la motion à l'étude et peut-être de renvoyer la question au comité des privilèges et des élections comme le propose le député de Kingston et les Îles.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### LA PROCÉDURE PROPOSÉE POUR L'ÉTUDE DES ARTICLES À L'ORDRE DU JOUR

**L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, je voudrais maintenant à l'appel des motions recommander la façon de procéder dont il a été question plus tôt aujourd'hui pour aborder les travaux de la Chambre à l'appel des bills à déposer. Nous allons tenter de proposer la première lecture d'un bill modifiant la loi sur la sécurité de la vieillesse et d'un bill modifiant la loi prévoyant le paiement de prestations de retraite supplémentaires. Nous aimerions passer à la deuxième lecture des modifications à la loi sur la sécurité de la vieillesse. Nous comprenons que les députés aimeraient

[M. MacEachen.]

avoir l'occasion d'examiner ce bill avant d'en commencer l'étude.

Le gouvernement voudrait aussi que le premier ministre fasse une déclaration à l'appel des motions aujourd'hui au sujet de l'inflation et du coût de la vie. Le cabinet a terminé l'étude de cette déclaration, mais la diffusion de la version définitive ne peut se faire car elle n'est ni prête ni traduite. Il conviendrait peut-être alors, en tenant compte de toutes ces considérations, de convenir de suspendre notre séance jusqu'à 4 heures. La déclaration que doit faire le premier ministre sera distribuée le plus tôt possible pour donner aux partis de l'opposition l'occasion de l'étudier et de la commenter. Puis, après l'appel des motions, nous passerons à la période des questions et aux travaux habituels de la Chambre.

Voilà donc ce que je propose afin de permettre l'étude qui s'impose du projet de loi sur la sécurité de la vieillesse et pour donner à la Chambre l'occasion d'étudier la déclaration du premier ministre de façon à pouvoir en discuter plus tard.

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, la proposition générale faite par le leader du gouvernement est acceptable. Nous aurions été prêts à aborder la déclaration du premier ministre immédiatement et à y répondre, mais, en raison de son importance, il faut examiner le document le plus attentivement possible et préparer la réplique qui convient.

**M. Diefenbaker:** On a mis bien du temps à le couvrir.

**M. Baldwin:** La période de gestation étant limitée, nous sommes prêts à examiner la motion de la façon proposée. Étant donné les circonstances, nous acceptons donc la proposition.

Pour ce qui est du bill qui sera déposé, la proposition du leader du gouvernement est raisonnable. Nous sommes d'ailleurs prêts à aller encore plus loin. Comme le bill comprend des propositions que nous avons déjà faites, nous acceptons qu'il soit étudié en comité plénier. Ce sera autant de temps de gagné s'il ne faut pas le renvoyer au comité permanent.

**Des voix:** Bravo!

**M. Baldwin:** Si tous ceux qui veulent exposer leur point de vue à ce sujet ont l'occasion de le faire, nous espérons pouvoir en disposer ce soir, pourvu toutefois que les limites imposées à notre emploi du temps nous le permettent. Dans ces circonstances, nous sommes prêts à accepter cette proposition en plus de celle du leader du gouvernement.

**Une voix:** Commencez la méditation.

**M. Baldwin:** Transcendantale?

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, il semble évident que la négociation collective est allée bon train aujourd'hui. Dans le cas qui nous occupe, elle a été couronnée d'un succès raisonnable. Si on ajoute aux commentaires du leader du gouvernement à la Chambre à ceux du député de Peace River (M. Baldwin), on aura le tableau de ce que nous aussi avons convenu. Puis-je signaler que la proposition tendant à suspendre la séance jusqu'à 4 heures ne devrait pas, à notre avis, entrer en vigueur avant la présentation des bills, de sorte que les deux bills en question auront été présentés et adoptés en première lecture.